



Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/INF/45/5/Add.1
1er novembre 1990
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS/RUSSE

Quarante-cinquième session

REDUCTION DES BUDGETS MILITAIRES

Données normalisées sur les dépenses militaires
communiquées par les Etats

Rapport du Secrétaire général

Additif

TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
II. REPONSES RECUES DES GOUVERNEMENTS	2
Barbade	2
Etats-Unis d'Amérique	6
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	11
Union des Républiques socialistes soviétiques	15

II. REPONSES RECUES DES GOUVERNEMENTS

BARBADE

[Original : anglais]
[18 septembre 1990]

Instrument de publication internationale normalisée
des dépenses militaires

(Dépenses effectives aux prix courants)

Pays : Barbade

Exercice budgétaire : 1er avril 1989-31 mars 1990

Monnaie nationale et unité de mesure : dollar de la Barbade

(L'unité de mesure ne doit pas dépasser 1/10 000 du total des dépenses militaires)

BARRAGE

BARRAGE (Barrage de la Barbade)

Types de codes	Types de forces	Forces blindées (1)	Forces terrestres (2)	Forces navales (3)	Forces aériennes (4)	Autres forces de combat (5)	Soutien administratif et commandement		Forces militaires (6)	Forces nationales (9)	Aide militaire		Total des militaires (1 + 7 + 8 + 9 + 10 + 11)	Référence civile (14)
							Soutien (7)	Commandement (8)			Étranger (10)	Militaire (11)		
1. <u>ÉQUIPEMENTS</u>														
1.1. <u>ÉQUIPEMENTS</u>														
1.1.1 Concrets														
1.1.2 Autres personnels militaires, y compris les dévants														
1.1.3 Civils														
1.2. <u>OPÉRATIONS ET INSTALLATION</u>														
1.2.1 Fournitures d'usage courant														
1.2.2 Entretien et réparations														
1.2.3 Frais de voyage, etc.														
1.2.4 Loyers immobiliers														
1.2.5 Divers														
2. <u>ACHATS ET CONSTRUCTION</u>														
2.1. <u>ACHATS</u>														
2.1.1 Mécanisme et moteurs														
2.1.2 Matières, y compris les tôles														
2.1.3 Équipement														
2.1.4 Titres et bombes nucléaires														
2.1.5 Navires et bateaux														
2.1.6 Véhicules blindés														
2.1.7 Artillerie														
2.1.8 Autres armes des forces terrestres														
2.1.9 Munitions														
2.1.10 Électronique et communications														
2.1.11 Véhicules non blindés														
2.1.12 Divers														
2.2. <u>CONSTRUCTION</u>														
2.2.1 Bases aériennes, aérodromes														
2.2.2 Bases de lancement de missiles														
2.2.3 Bases et installations aérospaciales														
2.2.4 Électronique, etc.														
2.2.5 Installations pour le personnel														
2.2.6 Locaux médicaux														
2.2.7 Installations d'entraînement														
2.2.8 Magasins, dépôts, etc.														
2.2.9 Locaux de commandement et d'administration														
2.2.10 Ouvrages fortifiés														
2.2.11 Bâtiments														
2.2.12 Terrains														
2.2.13 Divers														
3. <u>RECHERCHE-DEVELOPPEMENT</u>														
3.1. <u>RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET APPLICATIONS</u>														
3.1.2 Développement, essais et évaluation														
4. TOTAL (1+2+3)														

Partie II

1. Afin d'évaluer approximativement les coûts de substitution de l'appel des conscrits par le secteur militaire, les pays sont priés de fournir les renseignements suivants :

a) Salaire moyen que les conscrits auraient vraisemblablement touché dans le secteur civil au cours de l'année examinée s'ils n'avaient pas été employés par le secteur militaire.

Réponse :
(salaire par du de temps, unité monétaire)

Si cette estimation n'est pas connue, les pays sont priés de suggérer un salaire moyen dans le secteur civil aisément accessible qui puisse, selon eux, raisonnablement servir à mesurer le coût de substitution.

b) Nombre d'années de service militaire effectuées par les conscrits au cours de l'année examinée.

Réponse :
(nombre d'années de service)

2. S'agissant du point d) des directives particulières, les pays sont priés d'indiquer ci-dessous le montant total de l'aide militaire reçue de l'étranger au cours de l'année examinée. Ce montant doit être libellé dans l'unité monétaire utilisée pour le tableau en convertissant de préférence les devises étrangères en monnaie nationale au moyen du taux annuel moyen sur le marché ou de la parité de change pratiquée par le Fonds monétaire international.

Réponse :
(montant)

3. S'agissant des alinéas n) et o), la valeur des renseignements demandés ici doit être identique à celle indiquée dans le tableau. On demande les chiffres totaux et, si possible, leur ventilation par type de forces comme dans les colonnes 1 à 12 du tableau, pour les rubriques suivantes :

Epuisement des stocks de munitions :

Vente par le secteur militaire de :

- a) Terrains :)
- b) Biens immobiliers autres que les terrains :)
- c) Matériel :) Sans objet
- d) Services :)
- e) Divers :)

4. Indiquer si les statistiques portant sur les catégories suivantes sont disponibles ou non pour l'année examinée.

Réponse

	<u>Disponible</u>	<u>Non disponible</u>
Indice des prix touchant le secteur militaire	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Exportations de matériel militaire	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
i) Par pays	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
ii) Par région	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Importations de matériel militaire	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
i) Par pays	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
ii) Par région	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

5. En l'absence d'un taux de conversion auquel ils puissent se référer ou s'ils estiment ce taux impropre à la conversion des dépenses militaires, les pays sont priés d'indiquer d'autres méthodes permettant de comparer leurs dépenses militaires à celles des autres pays.

ETATS-UNIS D'AMERIQUE

[Original : anglais]
[24 octobre 1990]

Instrument de publication internationale normalisée
des dépenses militaires

(Dépenses effectives aux prix courants)

Pays : Etats-Unis d'Amérique

Exercice budgétaire : 1er octobre 1988-30 septembre 1989

Monnaie nationale et unité de mesure : dollar des Etats-Unis (millions)

(L'unité de mesure ne doit pas dépasser 1/10 000 du total des dépenses militaires)

ETATS-UNIS D'AMERIQUE

Etats-Unis d'Amérique (millions de dollars des Etats-Unis)

Types de codes	Types de forces	Forces aéronavals (1) \$/	Forces terrestres (2) \$/	Forces marines (3) \$/	Forces aériennes (4) \$/	Autres forces de combat (5) \$/	Soutien, administration et commandement		Forces militaires (6) \$/	Terri-voies militaires (7) \$/	Aide militaire		Total des dépenses militaires (11) \$/	Non possible (12)	Total des dépenses militaires (13) \$/	Défense (14) %	
							Soutien (8) \$/	Comman-derement (9) \$/			Statut (10) \$/	Maintien de la paix (11) \$/					
1. <u>FORCES MARITIMES</u>		...	51 613	49 481	45 297	8 020	7 422	312	8 120	-	172 451	...	172 451	344	
1.1 <u>NAVIGABLES</u>		...	35 085	29 395	26 320	5 996	6 632	2	5 487	-	106 917	...	106 917	18	
1.1.1 Commerce	
1.1.2 Autres personnels militaires, y compris les réserves		...	21 688	17 798	18 774	5 351	3 276	-	68 384	...	68 384	...	
1.1.3 Civile		...	11 397	11 597	7 546	845	4 632	2	3 713	-	37 531	...	37 531	27	
1.2 <u>OPERATIONS MILITAIRES</u>		...	18 606	20 086	18 977	2 032	2 990	310	2 633	-	45 618	...	45 618	37%	
1.2.1 Forcitures d'usage courant	
1.2.2 Intervention et réparations	
1.2.3 Entretien et réparations	
1.2.4 Frais de voyage, etc.	
1.2.6 Loges immobiliers	
1.2.5 Divers	
2. <u>ARMEE ET CONSTRUCTION</u>		...	17 121	33 135	31 782	1 341	2 384	301	1 231	-	95 214	...	95 214	...	
2.1 <u>ARMEE</u>		...	15 834	31 567	30 235	1 341	1 706	...	957	-	80 716	...	80 716	...	
2.1.1 Armées et unités		...	2 814	10 058	...	10 058	...	
2.1.2 Armées, y compris les têtes classiques		...	2 709	8 316	...	8 316	...	
2.1.3 Sites et bases militaires		10 058	...	10 058	...	
2.1.4 Navires et bateaux		10 058	...	10 058	...	
2.1.5 Véhicules blindés		...	3 272	10 058	...	10 058	...	
2.1.6 Artillerie		10 058	...	10 058	...	
2.1.7 Autres armes des forces terrestres		10 058	...	10 058	...	
2.1.8 Munitions		...	1 892	10 058	...	10 058	...	
2.1.9 Electronique et communications		10 058	...	10 058	...	
2.1.10 Véhicules non blindés		10 058	...	10 058	...	
2.1.11 Divers		...	5 027	5 350	8 284	957	-	18 543	...	18 543	...	
2.2 <u>CONSTRUCTION</u>		...	1 387	1 548	1 567	...	478	301	376	-	5 478	...	5 478	...	
2.2.1 Bases aériennes, aérodromes	
2.2.2 Bases de lancement de missiles	
2.2.3 Bases et installations navales	
2.2.4 Electronique, etc.	
2.2.5 Installations pour le personnel	
2.2.6 Loges médicaux	
2.2.7 Installations d'entraînement	
2.2.8 Messines, dépôts, etc.	
2.2.9 Loges de commandement et d'administration	
2.2.10 Ouvrages fortifiés	
2.2.11 Armes	
2.2.12 Torpilles	
2.2.13 Divers		...	3 487	9 169	14 479	...	7 681
3. <u>RECHERCHE-DEVELOPPEMENT</u>	
3.1 <u>RECHERCHE FONDAMENTALE ET APPLIQUEE</u>	
3.1.1 <u>RECHERCHE FONDAMENTALE ET APPLIQUEE</u>	
3.1.2 <u>RECHERCHE FONDAMENTALE ET APPLIQUEE</u>	
4. <u>TOTAL (10-25)</u>		...	74 999	91 806	91 558	9 388	17 407	813	9 351	-	...	1 460	108 646	...	108 646	...	345

(VOIS NOTES PAGE SUIVANTE)

(Notes du tableau)

- = Néant ou moins de la moitié de l'unité employée.
- .. = Sans objet.
- ... = Non disponible directement.

(Ce rapport est réputé comporter les notes a/ à u/ de la matrice définie dans les instructions qui accompagnent l'"Instrument de publication internationale normalisée des dépenses militaires" jointes en annexe aux rapports de l'ONU sur les dépenses militaires communiquées par les Etats.)

a/ Selon la pratique des Etats-Unis, la comptabilité des dépenses militaires se fait essentiellement par référence aux intitulés employés dans la loi de finance adoptée par le Congrès des Etats-Unis qui se conforme à la structure organique des forces armées. En conséquence, les chiffres qui figurent dans la colonne 2 correspondent à l'armée de terre; ceux de la colonne 3 à l'armée de mer; ceux de la colonne 4 à l'armée de l'air; ceux de la colonne 5 au Marine Corps; ceux de la colonne 6 à l'Administration de la défense (y compris les Services du Secrétaire à la défense); ceux de la colonne 7 à l'ensemble des activités de défense (stock de défense, fonds industriels pour la défense et activités diverses intéressant l'ensemble de la défense); ceux de la colonne 8 la Garde nationale. Le montant des dépenses retracées dans la colonne 1 n'est pas disponible directement, car les forces stratégiques ne constituent pas une organisation distincte, mais relèvent de plusieurs armes. La récapitulation comptable par grandes missions plus conformes aux subdivisions de ce tableau, y compris la rubrique des forces stratégiques, est opérée pour l'"autorisation budgétaire" approuvée par le Congrès. Des explications plus complètes figurent dans la réponse des Etats-Unis à l'occasion de l'essai pratique de l'instrument de publication qui porte la cote A/35/479.

b/ Englobe le Fonds de soutien économique qui ne figurait pas dans les rapports des années antérieures à 1985.

c/ Dépenses fédérales de l'Administration fédérale pour la gestion des situations d'urgence au titre des programmes de défense civile.

d/ Le montant des pensions de retraite versées pour l'ensemble des forces, qui apparaissait ici dans les communications précédentes à l'ONU, est ventilé depuis 1986 entre les colonnes 2 à 5 et la colonne 8 de ce rapport.

e/ Comprend les dépenses d'achat.

f/ Les dépenses au titre des crédits d'achats publics des Etats-Unis, à l'exclusion de leur élément frais de personnel, sont ventilées dans leur totalité entre les cases de la matrice ONU qui correspondent le mieux.

g/ Dépenses du Département de l'énergie pour l'ensemble des activités de défense concernant l'énergie atomique. Outre les dépenses correspondant à la production d'armes et de matières nucléaires, cette rubrique comprend les dépenses pour le développement d'un réacteur naval et pour la technologie de vérification et de contrôle.

h/ Les dépenses mentionnées relèvent des crédits de "Construction militaire", sauf pour la rubrique 2.2, colonne 7 qui relève de "Logements familiaux, Défense" et "Infrastructure OTAN". La construction militaire pour le Marine Corps est englobée dans le chiffre indiqué à la rubrique 2.2, colonne 3.

Partie II

1. Afin d'évaluer approximativement les coûts de substitution de l'appel des conscrits par le secteur militaire, les pays sont priés de fournir les renseignements suivants :

a) Salaire moyen que les conscrits auraient vraisemblablement touché dans le secteur civil au cours de l'année examinée s'ils n'avaient pas été employés par le secteur militaire.

Réponse : Sans objet, car la conscription n'a pas lieu. La rétribution du personnel militaire est établie de manière à concurrencer les salaires du secteur civil.
(salaire par durée de temps, unité monétaire)

Si cette estimation n'est pas connue, les pays sont priés de suggérer un salaire moyen dans le secteur civil aisément accessible qui puisse, selon eux, raisonnablement servir à mesurer le coût de substitution.

b) Nombre d'années de service militaire effectuées par les conscrits au cours de l'année examinée.

Réponse : Sans objet (pas de conscription depuis 1973)
(nombre d'années de service)

2. S'agissant du point d) des directives particulières, les pays sont priés d'indiquer ci-dessous le montant total de l'aide militaire reçue de l'étranger au cours de l'année examinée. Ce montant doit être libellé dans l'unité monétaire utilisée pour le tableau en convertissant de préférence les devises étrangères en monnaie nationale au moyen du taux annuel moyen sur le marché ou de la parité de change pratiquée par le Fonds monétaire international.

Réponse : Sans objet
(montant)

3. S'agissant des alinéas n) et o), la valeur des renseignements demandés ici doit être identique à celle indiquée dans le tableau. On demande les chiffres totaux et, si possible, leur ventilation par type de forces comme dans les colonnes 1 à 12 du tableau, pour les rubriques suivantes :

Epuisement des stocks de munitions : Non disponible directement

Vente par le secteur militaire de :

- a) Terrains :)
)
 b) Biens immobiliers autres que les terrains :)
) non disponible directement
 c) Matériel :)
)
 d) Services :)
)
 e) Divers :)
)

4. Indiquer si les statistiques portant sur les catégories suivantes sont disponibles ou non pour l'année examinée.

Réponse

	Disponible	Non disponible
Indice des prix touchant le secteur militaire	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Exportations de matériel militaire	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
i) Par pays	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
ii) Par région	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Importations de matériel militaire	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
i) Par pays	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
ii) Par région	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

5. En l'absence d'un taux de conversion auquel ils puissent se référer ou s'ils estiment ce taux impropre à la conversion des dépenses militaires, les pays sont priés d'indiquer d'autres méthodes permettant de comparer leurs dépenses militaires à celles des autres pays.

Observation : Les taux de change officiels ou du marché peuvent ne pas convenir, spécialement lorsqu'il s'agit de comparer la rétribution du personnel volontaire et celle du personnel recruté par conscription. Les parités de pouvoir d'achat, quand elles sont disponibles, seraient certainement plus exactes. Elles devraient être calculées expressément pour le secteur militaire, particulièrement pour le salaire payé au personnel.

ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD

[Original : anglais]
[3 octobre 1990]

Instrument de publication internationale normalisée
des dépenses militaires

(Dépenses effectives aux prix courants)

Pays : Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord

Exercice budgétaire : 1er avril 1988-31 mars 1989

Monnaie nationale et unité de mesure : livre sterling (centaines de milliers)

(L'unité de mesure ne doit pas dépasser 1/10 000 du total des dépenses militaires)

ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD

ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD (centaines de milliers de livres sterling)

Types de coûts	Types de forces	Nombres aériens 9 (1)	Nombres terrestres (2)	Nombres navals (3)	Nombres aériens (4)	Nombres navals de combat (5)	Soutien, administra- tion et commandement			Recettes militaires (8)	Terri- toire national (9)	BASE MILITAIRE		Total des dépenses militaires (11-12) (13)	Défense civilis- taires (14)
							Soutien (6)	Comman- dement (7)	Stratégie de la paix (10)			Stratégie de la paix (11)	Non ventilé (12)		
1. <u>CONSTRUCTION</u>							25 332					126		135 315	
1.1 <u>ÉQUIPEMENT</u>							7 396							74 335	
1.1.1 Concrets															
1.1.2 Autres personnels militaires, y compris les réserves															
1.1.3 Civils															
1.2 <u>OPÉRATION ET ENTRETIEN</u>															
1.2.1 Peintures d'usage courant															
1.2.2 Entretien et réparations															
1.2.3 Frais de voyages, etc.															
1.2.4 Logers immobiliers															
1.2.5 Divers															
2. <u>ACHAT ET CONSTRUCTION</u>															
2.1 <u>ARMÉE</u>															
2.1.1 Afronées et moteurs															
2.1.2 Résines, y compris les têtes classiques															
2.1.3 Têtes et bombes nucléaires															
2.1.4 Navires et bateaux															
2.1.5 Véhicules blindés															
2.1.6 Artillerie															
2.1.7 Autres armes des forces terrestres															
2.1.8 Munitions															
2.1.9 Electronique et communications															
2.1.10 Véhicules non blindés															
2.1.11 Divers															
2.2 <u>CONSTRUCTION</u>															
2.2.1 Bases aériennes, afrozones															
2.2.2 Bases de lancement de missiles															
2.2.3 Bases et installations navales															
2.2.4 Electronique, etc.															
2.2.5 Installations pour le personnel															
2.2.6 Locaux médicaux															
2.2.7 Installations d'entraînement															
2.2.8 Magasins, dépôts, etc.															
2.2.9 Locaux de commandement et d'administration															
2.2.10 Ouvrages fortifiés															
2.2.11 Abris															
2.2.12 Terrains															
2.2.13 Divers															
3. <u>RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT</u>															
3.1 Recherche fondamentale et appliquée															
3.2 Développement, essais et évaluation															
4. TOTAL (1+2+3)															

(20 021)

(4 905)

(2 732)

(5 506)

(20 021)

4. Indiquer si les statistiques portant sur les catégories suivantes sont disponibles ou non pour l'année examinée.

	Réponse	
	Disponible	Non disponible
Indice des prix touchant le secteur militaire	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Exportations de matériel militaire	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
i) Par pays	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
ii) Par région	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Importations de matériel militaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
i) Par pays	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
ii) Par région	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

5. En l'absence d'un taux de conversion auquel ils puissent se référer ou s'ils estiment ce taux impropre à la conversion des dépenses militaires, les pays sont priés d'indiquer d'autres méthodes permettant de comparer leurs dépenses militaires à celles des autres pays.

UNION DES REPUBLIQUES SOCIALISTES SOVIETIQUES

[Original : russe]
[12 octobre 1990]

Instrument de publication internationale normalisé
des dépenses militaires

(Dépenses effectives aux prix courants)

Pays : Union des Républiques socialistes soviétiques

Exercice budgétaire : 1er janvier-31 décembre 1989

Monnaie nationale et unité de mesure : roubles (millions)

(L'unité de mesure ne doit pas dépasser 1/10 000 du total des dépenses militaires)

UNION DES REPUBLIQUES SOCIALISTES SOVIETIQUES

US\$5 (millions de roubles)

Types de coûts	Type de force	P/ Forces aéronautiques (1)	P/ Forces terrestres (2)	P/ Forces navales (3)	P/ Forces aériennes (4)	P/ Autres forces de combat (5)	Soutien, administration et commandement		Précès militaires (6)	Territoires nationaux (7)	Aide militaire d'entretien		Non ventilés (12)	Total des dépenses militaires (1-12)	S/ Défense civile (11)	
							Scoutins (8)	Commandement (9)			Scoutins (10)	Maintien de la paix (11)				
1. <u>PERSONNEL</u>		9 950	2 771	2 226	2 540	2 306	321	1 113	-	2 239	23 431	114	
1.1 <u>PERSONNEL</u>		4 943	1 441	1 296	1 426	1 426	94	537	-	2 239	11 976	61	
1.1.1 Conscrite		-
1.1.2 Autres personnels militaires, y compris les réserves		3 393	992	1 092	1 392	1 392	82	316	-	2 239	9 487	...	
1.1.3 Civiles		1 950	248	204	234	234	32	201	-	2 489	64	
1.2 <u>ÉQUIPEMENTS ET MATÉRIEL</u>		5 007	1 096	930	930	934	2 506	27	576	-	11 456	51	
1.2.1 Fournitures d'usage courant		2 034	450	146	229	268	1 632	6	268	-	5 593	14	
1.2.2 Matériel et réparations P/		1 158	931	732	486	486	6	252	-	3 565	...	
1.2.3 Frais de voyage, etc.		1 035	315	54	199	199	35	52	-	2 334	...	
1.2.4 Opere immobiliers		-	
1.2.5 Divers		-	
2. <u>ACHATS ET CONSTRUCTION</u>		10 093	7 181	7 360	6 771	5 521	...	760	-	2 031	38 709	9	
2.1 <u>ACHATS</u>		9 273	6 531	6 941	5 465	4 363	...	637	-	2 031	35 239	...	
2.1.1 Armes et moteurs		...	210	1 845	949	949	...	94	-	3 088	...	
2.1.2 Missiles, y compris les têtes classiques		995	695	562	1 621	1 621	-	3 877	...	
2.1.3 Têtes et bombes nucléaires P/		-	2 031	...	
2.1.4 Navires et bateaux		...	2 993	205	-	3 198	...	
2.1.5 Véhicules blindés		30	-	2 549	...	
2.1.6 Artillerie		...	12	1	-	431	...	
2.1.7 Autres armes des forces terrestres		...	819	37	-	872	...	
2.1.8 Munitions		...	2 256	487	757	30	-	3 510	...	
2.1.9 Électronique et communications		...	779	495	927	767	...	185	-	5 744	...	
2.1.10 Véhicules non blindés		...	1 649	1 038	2 850	2 128	...	50	-	10 243	9	
2.2 <u>CONSTRUCTION</u>		828	662	418	1 206	1 160	...	103	-	4 270	...	
2.2.1 Bases aériennes, aérodromes		-	
2.2.2 Bases de lancement de missiles		-	
2.2.3 Bases et installations navales		-	
2.2.4 Électronique, etc.		-	
2.2.5 Installations pour le personnel		-	
2.2.6 Locaux médicaux		-	
2.2.7 Installations d'entraînement		-	
2.2.8 Messagerie, dépôts, etc.		-	
2.2.9 Locaux de commandement et d'administration		-	
2.2.10 Ouvrages fortifiés		-	
2.2.11 Bâtis		-	
2.2.12 Terrain		-	
2.2.13 Divers		-	
3. <u>RECHERCHE-DEVELOPPEMENT P/</u>		846	2 160	7 484	2 724	140	394	9	-	290	14 137	...	
3.1 <u>Recherche fondamentale et appliquée</u>		-	
3.2 <u>Recherche appliquée et évaluation</u>		-	
4. <u>TOTAL (1+2+3)</u>		21 009	12 090	12 320	15 795	9 157	515	1 862	-	...	673	...	4 520	77 951	133	

(Voir notes page suivante)

(Notes du tableau)

a/ La ventilation des dépenses militaires en fonction des types de forces et des types de coûts correspond à la structure qui a été adoptée pour les forces armées en URSS et à la classification des recettes et des dépenses du budget de l'Union et des budgets des républiques fédérées.

Etant donné que les forces stratégiques ne possèdent pas une organisation propre mais se rattachent à certains éléments des forces armées, on n'a pas fourni de données dans la colonne 1.

Les données présentées dans la colonne 2 concernent les forces terrestres, dans la colonne 3 les forces navales, dans la colonne 4 les forces aériennes, dans la colonne 5 les forces balistiques stratégiques, les forces de défense antiaérienne et d'autres forces de combat qui ne font pas partie des forces terrestres, navales ou aériennes.

b/ Les données présentées dans la colonne 6 concernent le soutien logistique fourni à tous les types de forces armées, celles de la colonne 7 le commandement des forces militaires, y compris l'entretien des directions principales et des administrations centrales du Ministère de la défense de l'URSS et des unités de soutien.

c/ Les données présentées dans la colonne 8 concernent les forces paramilitaires qui ne font pas partie des forces armées de l'URSS, à savoir les troupes frontalières du Comité pour la sécurité de l'Etat, les troupes du Ministère de l'intérieur de l'URSS chargées d'assurer la sécurité interne et les centres d'instruction de la société bénévole de l'URSS pour la fourniture d'une assistance à l'armée, à l'aviation et à la marine, qui est chargée de préparer les conscrits au service dans les forces armées.

d/ Les données présentées dans la colonne 10 concernent l'aide militaire qui est offerte gratuitement à d'autres Etats.

e/ Les données présentées dans la colonne 14 concernent les dépenses d'entretien des états-majors de la défense civile au niveau des Républiques, des territoires et des régions. Les dépenses consacrées à l'entretien des dépôts, des bases et des unités militaires de la défense civile, qui relèvent des régions militaires, sont incluses dans les dépenses d'entretien des forces terrestres (colonne 2); il est impossible de différencier ces dépenses.

f/ La ligne 1.1 comprend les données concernant tous les types de paiements au personnel (soldes, traitements et autres indemnités versés au personnel militaire et civil). Les données figurant à cette ligne dans la colonne 12 ont trait aux pensions versées aux militaires.

g/ Les données présentées à la ligne 1.2.2 concernent les dépenses afférentes à la réparation et à l'entretien des armements et du matériel militaire, ainsi que des accessoires et des installations.

h/ Les données présentées à la ligne 2.1.3, dans la colonne 12, concernent les dépenses que le Ministère de l'énergie atomique et de l'industrie de l'URSS consacre à la défense.

i/ Il est impossible d'établir une distinction entre les dépenses de recherche-développement qui correspondent aux lignes 3.1 et 3.2, les données n'étant pas disponibles. Les données présentées à la ligne 3, dans la colonne 12, concernent les dépenses des instituts de l'Académie des sciences de l'URSS et du Comité d'Etat chargé d'organiser les activités d'éducation populaire sur le thème de la défense.

Partie II

1. Afin d'évaluer approximativement les coûts de substitution de l'appel des conscrits par le secteur militaire, les pays sont priés de fournir les renseignements suivants :

a) Salaire moyen que les conscrits auraient vraisemblablement touché dans le secteur civil au cours de l'année examinée s'ils n'avaient pas été employés par le secteur militaire.

Réponse : En 1989, les salaires moyens étaient les suivants : 240 roubles par mois dans l'industrie et 196 roubles par mois dans le secteur agricole.

b) Nombre d'années de service militaire effectuées par les conscrits au cours de l'année examinée.

Réponse : Données non disponibles.

2. S'agissant du point d) des directives particulières, les pays sont priés d'indiquer ci-dessous le montant total de l'aide militaire reçue de l'étranger au cours de l'année examinée. Ce montant doit être libellé dans l'unité monétaire utilisée pour le tableau en convertissant de préférence les devises étrangères en monnaie nationale au moyen du taux annuel moyen sur le marché ou de la parité de change pratiquée par le Fonds monétaire international.

Réponse : Néant

3. S'agissant des alinéas n) et o), la valeur des renseignements demandés ici doit être identique à celle indiquée dans le tableau. On demande les chiffres totaux et, si possible, leur ventilation par type de forces comme dans les colonnes 1 à 12 du tableau, pour les rubriques suivantes :

Epuisement des stocks de munitions : Données non disponibles.

Vente par le secteur militaire de :

- a) Terrains : Néant.
- b) Biens immobiliers autres que les terrains : Néant.
- c) Matériel : Données non disponibles.
- d) Services : Données non disponibles.
- e) Divers : Données non disponibles.

4. Indiquer si les statistiques portant sur les catégories suivantes sont disponibles ou non pour l'année examinée.

Réponse

	<u>Disponible</u>	<u>Non disponible</u>
Indice des prix touchant le secteur militaire	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Exportations de matériel militaire	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
i) Par pays	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
ii) Par région	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Importations de matériel militaire	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
i) Par pays	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
ii) Par région	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

5. En l'absence d'un taux de conversion auquel ils puissent se référer ou s'ils estiment ce taux impropre à la conversion des dépenses militaires, les pays sont priés d'indiquer d'autres méthodes permettant de comparer leurs dépenses militaires à celles d'autres pays.

Pour pouvoir comparer les dépenses militaires, il est indispensable de déterminer une parité de pouvoir d'achat entre les monnaies nationales.

